

PERSPECTIVE

La polémique a accompagné Camus pour ainsi dire toute sa vie, qu'elle a dynamisée peut-être, mais aussi en partie minée. Il l'a connue sous toutes ses formes, et à des degrés divers, comme journaliste engagé, mais également comme auteur contesté, même au moment de sa plus grande gloire, confirmée par le prix Nobel de littérature.

On ne retient en général que la controverse ayant abouti à la rupture avec Sartre, non tant en raison de ses motifs, pourtant essentiels, que du fait de son caractère dramatique. Le combat des idées a conduit les deux intellectuels alors les plus en vue à rompre leur amitié, ou ce que l'on avait cru tel.

À un article très critique sur *L'Homme révolté*, paru dans *Les Temps modernes*, la revue de Sartre, Camus n'a pas répondu en s'adressant à l'auteur, Francis Jeanson, mais à Sartre lui-même, au prétexte qu'il aurait cautionné ces attaques en les publiant. Au caractère délibérément officiel, impersonnel de la lettre de Camus, mais initiant par là même la rupture (« Monsieur le rédacteur en chef »), Sartre n'hésita pas, dans la sienne, à opposer des jugements personnels, au nom même de leur (ancienne) amitié. « Un mélange de suffisance sombre et de vulnérabilité a toujours découragé de vous dire des vérités entières. Le résultat c'est que vous êtes devenu la proie d'une morne démesure qui masque vos difficultés intérieures et que vous nommez, je crois,

mesure méditerranéenne. Tôt ou tard, quelqu'un vous l'eût dit, autant que ce soit moi. »

Certaines des vérités que Sartre entend lui dire concernent son attitude par rapport à la critique. Il est certes facile au « rédacteur en chef » des *Temps modernes* de s'appuyer sur la lettre qu'il a personnellement reçue en guise de réponse à Jeanson. Ce refus de s'adresser à l'auteur même de l'article incriminé dénote d'ailleurs déjà la volonté de Camus de néantiser celui qui s'est permis de mettre en doute la valeur de son essai. « Votre but n'est-il pas de transformer votre critique en *objet*, en mort ? Vous parlez de lui, comme d'une soupière ou d'une mandoline, à lui jamais. » Or, Sartre tient la plume du « rédacteur en chef », et il se croit en droit de reconnaître, dans les mauvais procédés qu'il a relevés dans cette lettre, la traduction d'une composante, qui lui est bien connue, de la personnalité même de Camus.

« Vous était-il impossible de défendre votre thèse et de persister à la trouver juste tout en comprenant que l'autre la trouverait fautive ? Vous qui défendez le *risque* en histoire, pourquoi le refusez-vous en littérature, pourquoi faut-il que vous vous fassiez protéger par tout un univers de valeurs intangibles au lieu de combattre contre nous – ou avec nous – sans intervention céleste ? » Sartre dénonce une suffisance construite, se faisant passer pour une supériorité « de race », par laquelle Camus, non sans quelque usage de la terreur, ou tout au moins de la dissuasion, se rendrait intouchable. Ainsi l'auteur de *L'Homme révolté* se refuse-t-il à débattre, à argumenter d'égal à égal, au motif que son propos est d'*enseigner*. « Mais dites-moi, Camus, par quel mystère ne peut-on discuter de vos œuvres sans ôter ses raisons de vivre à l'humanité ? Par quel miracle les objections que l'on vous fait se changent-elles sur l'heure en sacrilèges ? »

Sacrilège, l'article de Jeanson avait dû naturellement le paraître à Camus. Le jeune critique avait trouvé dans

son essai de quoi prouver que « le Grand Prêtre de la morale absolue » ne pouvait désormais plus faire illusion, étonné lui-même de sa découverte, puisqu'il le croyait « tabou » ! Qu'il ait fondé en partie son jugement sur des différences ou des différends idéologiques n'engage après tout qu'à les étudier et à choisir éventuellement son camp. Mais Jeanson a aussi mis en doute l'honnêteté de Camus en tant que simple travailleur intellectuel, pourrait-on dire. Lectures non faites ou incomplètes, sources ignorées ou non contrôlées, tel est son diagnostic, sans oublier une certaine confusion, voire une indigence de la pensée. Sartre ne reprend pas vraiment à son compte ces reproches, mais ne comprend pas que Camus ne les ait pas au moins pris en considération. « Je ne dis point que cela soit, mais enfin, ne pouviez-vous pas envisager *un seul instant* que ce pût être ? Avez-vous si peur de la contestation ? Faut-il dévaloriser en hâte tous ceux qui vous regardent et n'acceptez-vous que les têtes courbées ? »

Puisque l'on peut désormais dire, semble-t-il, que Sartre ne s'est pas toujours trompé et que Camus n'a pas toujours eu raison, serait-il si stupide d'envisager que le premier pourrait ne pas avoir eu totalement tort en portant ces appréciations personnelles sur l'ami qui venait de rompre avec lui ? Bien sûr, il est toujours possible qu'il se soit pernicieusement servi de la connaissance publique de leur relation pour le salir, au prix de quelques indiscretions mensongères. À tout le moins a-t-il pu interpréter de façon tendancieuse la lettre à laquelle il répond. Voilà donc qui mérite enquête.

Elle exige que l'on se détourne totalement de cette polémique-là pour étudier, par rapport à l'intouchabilité supposée de Camus, comment dans quelques autres il s'est comporté avec son contradicteur, et celui-ci avec lui.

Dans ce genre, ou bien cet « art » si particulier de la polémique, dont on sait bien que les « lois » ne sont pas

toujours vertueuses, Camus a-t-il toujours su faire preuve de cette rigueur morale sur laquelle se fonde en grande partie sa réputation ? S'est-il toujours gardé de recourir au jugement d'autorité que sa stature lui permettait, en veillant à ce que son opposant ne se sente pas d'emblée mis dans une position d'infériorité ou superbement ignoré ? A-t-il réellement pris en compte les critiques formulées à son encontre, jusqu'à en suivre l'argumentation, ou n'y a-t-il vu que l'occasion, ou la nécessité, de réaffirmer ses thèses – incomprises, puisque soumises au doute ?

Méthodologiquement, on ne risque pas de l'apprendre en se contentant de lire les réponses à ses détracteurs, qu'il a de son côté publiées par la suite. Ce serait lui accorder *a priori* une confiance dont il s'agit précisément de vérifier le bien-fondé. Aussi faut-il tout au contraire confronter les textes des deux parties en présence, vérifier si une réponse est bien apportée à chaque critique avancée, apprécier son degré de pertinence, d'un côté comme de l'autre.

C'est à cette très gratifiante confrontation que nous invitons le lecteur dans nos deux premiers chapitres. Les polémiques avec André Breton et Gaston Leval à propos de *L'Homme révolté* précèdent la rupture avec Sartre. Il importe de se rendre compte si le surréaliste et le libertaire expriment le même genre de critiques que lui, alors qu'il n'a pu les influencer. Les deux chapitres suivants sont consacrés à la résurgence de la polémique avec Breton, sans la participation de celui-ci ni de Camus, dans deux revues, l'une très proche du surréalisme, et l'autre bien plus proche encore. Pourquoi s'y être intéressé ? Parce que, de la part de Breton, ou en tout cas du mouvement surréaliste, il pourrait s'agir là d'un changement de stratégie découlant directement de l'attitude de Camus au cours des échanges avec l'auteur de *Nadja* qui ont entraîné leur rupture.

Les textes étudiés dans les quatre premiers chapitres le sont extrêmement rarement, y compris ceux d'André Breton, plus souvent évoqués ou cités par bribes qu'analysés dans leur continuité. Dans les études sur *L'Homme révolté*, il est parfois fait référence, en note, à la série d'articles de Gaston Leval, pour généralement citer à leur propos une phrase de Camus qui en minimise la teneur. Quant au numéro de *Soleil noir-Positions* et à celui de *La Rue*, ils sont pratiquement passés sous silence. Il arrive que le premier soit évoqué, que l'on cite telle ou telle phrase de l'une ou l'autre de ses contributions, mais sans jamais rendre compte de leur spécificité. Un seul article a été jusqu'ici consacré au second, sans avoir, semble-t-il, suscité un grand mouvement d'intérêt ou de curiosité, malgré sa haute tenue.

Il est regrettable, et même assez incompréhensible, que ces textes ne soient pas pris en considération, avec d'autres d'ailleurs, comme représentatifs du débat sur la notion de « révolte », qui s'amplifie dans les années 1950. Suscité ou renouvelé par *L'Homme révolté*, car il ne l'a pas attendu, ce débat a en tout cas été pratiquement occulté jusqu'à nos jours par le succès du livre. Analyser à eux tous presque la totalité de l'essai, ces textes peuvent en outre nous aider à infirmer ou à confirmer les jugements de Jeanson et de Sartre sur la déontologie de Camus, travailleur intellectuel. Ils devraient également nous indiquer si elle doit être mise ou non en relation avec son attitude générale à l'égard de la critique.

Si la polémique avec Sartre a abouti à une rupture, il en a été de même de celle avec Breton. Certes, il n'y avait jamais eu de réels liens d'amitié entre Camus et ce dernier, mais une entente plus que tacite, assez proche d'une alliance, sur la nécessité de défendre l'honnêteté intellectuelle et la liberté d'esprit, que chacun d'eux estimait incarnées (aussi) par l'autre. En ce sens, il avait existé entre eux une certaine complicité, voire

une solidarité. C'est pourquoi leur polémique, ayant pris la forme d'un véritable feuilleton, n'a peut-être pas été moins dramatique que celle avec Sartre, bien que d'un tout autre caractère.

Si des personnalités telles que Sartre et Breton n'ont pas hésité à s'en prendre à Camus, malgré les liens qu'elles avaient pu entretenir avec lui et les vertus morales qu'elles lui avaient jusqu'alors reconnues, c'est que leur propre statut les a empêchées de se laisser impressionner par l'aura de l'auteur des *Justes*, dès que celui-ci, selon leur analyse, a transformé son exigence morale en une posture d'intouchable.

Mais comment d'autres, à l'autorité intellectuelle sans doute moins établie, en tout cas bien moins reconnue par le public, ont-elles pu polémiquer avec lui, passer outre la sorte de révérence qu'elles pensaient lui devoir, alors même qu'entre elles et lui existait ou une amitié, ou une complicité? Et comment s'est-il comporté avec elles?

C'est l'autre volet de notre enquête. Elle s'intéresse, dans les trois derniers chapitres, aux relations différemment exemplaires qu'ont pu entretenir avec lui Georges Bataille, Roland Barthes et Raymond Guérin. Dans ses « Humeurs », ce dernier s'en prend peut-être moins à Camus qu'au public moutonnier l'ayant selon lui glorifié d'une manière abusive et rendu par là même intouchable.

Par la force des choses, ce livre remet au jour un certain nombre de critiques émises en leur temps contre Camus. Peut-être ne leur a-t-il pas bien ou complètement répondu. Peut-être n'ont-elles rien perdu de leur pertinence, malgré le temps écoulé. Sans remettre en cause la légitimité des hommages, il serait incompréhensible qu'on continue à ne pas les prendre en compte. Ce serait vraisemblablement une faute de les exclure du champ de réflexion actuel sur Camus, dont la perspective devrait être de le rendre à lui-même, de le désenclaver de son mythe.

I

UN FEUILLETON : ANDRÉ BRETON ET LA PREMIÈRE CRITIQUE DE *L'HOMME RÉVOLTÉ*

Si elle porte bien sur *L'Homme révolté*, la polémique entre Breton et Camus a débuté avant même que l'ouvrage ne sorte en librairie. Breton a réagi instantanément au chapitre sur Lautréamont publié par *Les Cahiers du Sud* au cours du premier semestre de 1951, plusieurs mois avant la parution du livre. Il n'est pas exclu qu'il ait répondu ainsi aux vœux mêmes de Camus, désireux de susciter pour son livre un intérêt (de scandale ?) avant même qu'il ne paraisse, afin de mieux le lancer. Camus ne pouvait méconnaître, en effet, les réactions hostiles que risquait de susciter la parution de son livre. « Quand on veut plaire, on n'écrit pas un livre comme celui-ci », fera-t-il justement remarquer à Breton. Dans ces conditions, comment aurait-il pu ignorer qu'en donnant un article intitulé « Lautréamont et la banalité » aux *Cahiers du Sud* il allait les amorcer, les provoquer ?

Inversement, même s'il n'aurait jamais cru être mis un jour dans l'obligation de s'en prendre à Camus, l'occasion de polémiquer avec lui sert d'une certaine manière les intérêts de Breton. À son retour des États-Unis, après la guerre, il avait été assez satisfait de trouver le surréalisme plus vivace qu'il ne l'aurait cru, malgré l'assez rude concurrence de l'existentialisme, le désintéret, voire le rejet de la nouvelle génération d'artistes et d'écrivains cherchant à s'imposer. Certains signes

pouvaient en effet laisser espérer un regain, voire une extension de son influence. Quelques années plus tard, ils sont encore plus manifestes. En publiant son *Histoire du surréalisme* en 1945, dans lequel il décrétait le mouvement mort depuis 1940, Maurice Nadeau ne s'était pas douté qu'il conduirait en partie à s'y intéresser la toute jeune génération, presque encore adolescente, ignorant le souci de la précédente de se faire à tout prix une place dans le milieu artistique et littéraire.

Mais, pour favoriser, assurer cette embellie, encore faudrait-il que les surréalistes puissent parler d'une seule voix, comme ils avaient pu le faire avec éclat, avant-guerre, dans leurs propres revues. Cela ne leur est plus possible, tant les conditions ont changé, et cela pour deux raisons, plusieurs fois dénoncées par Breton lui-même, en particulier dans ses entretiens radiophoniques. À la Libération, « les staliniens, seuls puissamment organisés dans la période de la clandestinité, avaient réussi à occuper presque tous les postes clés dans l'édition, la presse, la radio, les galeries d'art ». Ils s'y sont maintenus d'autant plus facilement qu'ils avaient pu perfectionner les méthodes et les moyens dont on les savait coutumiers. À cette censure politique est venue s'en ajouter une autre, économique celle-ci.

Avant-guerre, les surréalistes avaient été à même de financer leurs revues sur leurs fonds propres, de les éditer et de les diffuser, sinon directement, au moins par l'entremise de sympathisants. Il leur faut désormais s'en remettre à un éditeur ou se lier à des bailleurs de fonds, ce que l'exigence d'indépendance leur interdit. Pour s'assurer une expression régulière, à la manière d'une revue, ils ont trouvé, en cette année 1951, une double solution. En tant que groupe, ils prennent la parole dans le journal de la Fédération anarchiste, *Le Libértaire*, sous forme de « billets surréalistes ». Individuellement, ils ont un accès réservé dans les colonnes de l'hebdomadaire *Arts*, son directeur, Georges Wildenstein,

ayant soutenu en 1938 l'Exposition internationale du surréalisme.

Lorsque Breton réplique à l'article de Camus sur Lautréamont, le 12 octobre 1951, c'est justement à l'occasion du premier de ses articles dans cette revue. Comme la polémique ainsi engagée s'est poursuivie sur quatre ou cinq numéros, *Arts* n'a pas dû regretter son invitation. On suppose que, de son côté, Breton a vu avec satisfaction le surréalisme s'engager de nouveau avec lui dans une polémique d'importance, malgré le déplaisir d'avoir à combattre Camus.

Ce déplaisir n'est pas feint. Il s'exprime dès le premier paragraphe de l'article. S'y manifeste l'agacement de devoir prendre Camus en défaut par rapport aux vertus dont il avait jusqu'ici fait profession de foi sans jamais les trahir.

« Sous la signature d'Albert Camus, on lit avec stupeur, dans le dernier numéro des *Cahiers du Sud*, un article dont le titre, "Lautréamont et la banalité", apparaîtrait à lui seul comme un défi. Cet article, vraisemblablement extrait d'un essai intitulé *La Révolte*, qu'annonce l'auteur des *Justes*, témoigne de sa part, pour la première fois, d'une position morale et intellectuelle indéfendable. »

Comme entrée en matière, on ne peut guère faire plus direct. Ne nous laissons cependant pas impressionner sur-le-champ par la gravité de l'accusation. « L'auteur des *Justes* » (la périphrase a été choisie parmi bien d'autres possibles) dénoncé publiquement pour une faute morale et intellectuelle, voilà de quoi surprendre, en effet. Mais, avant d'en venir à cette faute, prétendue ou réelle, il faut nous demander pourquoi Breton est à ce point assuré que Camus n'avait jusque-là jamais failli. Le ton de ces premières lignes indique que sa « stupeur » tient autant à la teneur de l'article qu'à l'identité de son auteur, comme s'il y avait non pas faute mais faute aggravée et que se jouait là une sorte de trahison. Il faut alors croire que Breton connaissait assez bien Camus, lui avait même

jusque-là accordé estime et confiance au vu de ses précédentes prises de position pour être à ce point abasourdi par la dernière en date, selon lui « indéfendable ».

1946-1948 : de New York à la salle Pleyel

Breton et Camus se sont connus à New York en 1946, le gouvernement américain ayant invité le directeur de *Combat* pour une série de conférences. Si Camus n'a jamais fait référence à leurs discussions, c'est peut-être parce qu'elles avaient pour lui moins d'importance que pour Breton, en manque d'informations fiables sur la situation qu'il allait trouver à son retour en France. Il n'est pas interdit non plus de supposer que Camus tenait déjà le surréalisme pour un mouvement en grande partie dépassé, qui allait céder sa place à d'autres ambitions, dont la sienne. Pour sa part, à l'occasion d'un meeting organisé à la salle Pleyel en 1948, Breton a tenu à rappeler les sujets de leurs entretiens new-yorkais. Il a été question entre eux de la mainmise des communistes sur la presse et l'édition, Breton souhaitant sans doute voir corrigé le sombre tableau que lui avait dressé, l'année précédente, un Sartre, venu aux États-Unis dans des conditions semblables à celles de Camus, qui l'avait choisi pour représenter *Combat*.

Mais ce n'est pas tellement à cela que fait allusion Breton dans son discours de la salle Pleyel. Il fait état de leur préoccupation commune de trouver comment empêcher l'idéologie de contaminer et de vicier jusqu'à la pensée même des hommes apparemment les plus indépendants d'esprit. Entre artistes et écrivains aussi libres qu'eux, ils ont alors imaginé l'utopie d'une sorte de fraternité fondée sur un nombre réduit d'obligations imprescriptibles : ne jamais adhérer à un parti politique, combattre la peine de mort, ne rechercher en rien les honneurs. Ils ont partagé la même analyse du monde